



# EURO PRISE

## ACCELERATEUR DE PRISE

la marque  
du bâtiment

Conforme aux exigences EN 934-2 : T.6

### 1. PRESENTATION

**EURO PRISE** est un accélérateur de prise des enduits traditionnels et les protège du gel jusqu'à -10°C.  
**EURO PRISE** permet également d'obtenir des résistances mécaniques élevées aux premiers âges.

### 2. AVANTAGES

- Très efficace contre la carbonatation.
- Importante diminution du temps de prise.
- Accélère peu le durcissement : laisse le temps nécessaire à la réalisation d'un enduit gratté.
- Protège contre la désagrégation.
- Plus grandes résistances initiales et finales.

### 3. DOMAINE D'APPLICATION

Tous enduits hydrauliques traditionnels à base de ciment

### 4. MODE D'EMPLOI

**EURO PRISE** est miscible à l'eau en toute proportion avec tous les liants normalisés (C.P.A., C.P.J.).  
Mélanger sable, gravier, ciment.

**EURO PRISE** doit toujours être ajouté à l'eau de gâchage.

Incorporer aux agrégats et compléter en eau.

L'eau de gâchage doit être réduite de 10%.

Le temps de malaxage sera de 3 à 5 minutes après incorporation de l'adjuvant.

En cas de gâchage mécanique :

- à la bétonnière, dilution dans l'eau de gâchage,
- à la machine à projeter, dilution dans le 2ème seau d'eau, de façon qu'**EURO PRISE** agisse sur un produit déjà humide.

**EURO PRISE** est livré avec un doseur gradué de 400 ml.

On utilise couramment 250 ml / par sac de 35 Kg de ciment.

Pour les enduits prêts à l'emploi en général 250 ml pour 3 sacs de 25 kg.

La dose : Minimum 0,2% par rapport au poids du ciment (soit 2 ml pour 1 kg de ciment).

Maximum 2,0 % par rapport au poids du ciment (soit 15 ml pour 1 kg de ciment).

Minimum 2,0 % par rapport au poids de la chaux hydraulique (soit 15 ml pour 1 kg de chaux).

% d' <b>EURO PRISE</b> du poids de ciment	0,5	0,75	1	1,25	2
Volume (L) pour 100 kg de ciment	0,250	0,600	0,750	1,00	1,50
Volume (L) pour 35 kg de ciment	0,150	0,200	0,250	0,300	0,500

Tests réalisés en laboratoire avec un ciment CPA

**Compatibilité** : **EURO PRISE** est compatible avec les adjuvants de la gamme DORTHZ (sauf **RETARPRISE** et **MAXI RETARD**).

**EURO PRISE** n'a aucune action sur les chaux aériennes.

## COMPAGNIE FRANCE CHIMIE

42/44 rue Georges Besse – 63100 CLERMONT-FERRAND – Tél. 04 73 14 40 40

Fax 04 73 14 40 44 - Site web : [www.dorthz.com](http://www.dorthz.com)

SAS au capital de 1 000 000 € - Siren 408 948 834 R.C.S Clermont-Ferrand – Code APE 2059





# EURO PRISE

## ACCELERATEUR DE PRISE

**la marque  
du bâtiment**

**Conforme aux exigences EN 934-2 : T.6**

Précautions : En hiver,

N'utiliser pas d'agrégats gelés (Ils seront entreposés couverts), ne pas sous-doser le produit.

Protéger les enduits frais contre le vent avec des bâches (pas de plastique en feuilles), afin de pouvoir garder la chaleur dégagée. Réduire l'eau de gâchage.

Dans le cas d'emploi avec d'autres produits (en particulier ceux permettant de réduire la quantité de ciment), des essais de convenances seront systématiquement réalisés.

Agiter avant l'emploi, si le produit a été entreposé un long moment, sans être utilisé.

### Application :

**Conditions d'application** : Conforme à la norme EN 934-2 et au DTU 21.4

**Dosage** : 0,2 à 2% du poids du ciment (Soit de 0,25 L à 1,5 L pour 100 kg de liant)

**Nettoyage du matériel** : Eau (ne pas laisser sécher)

## 5. CARACTERISTIQUES

**Aspect en pot** : Liquide incolore

**Masse volumique** :  $1.35 \pm 0.05 \text{ g.cm}^{-3}$

**Teneur en Cl<sup>-</sup>** : <0.05 % en masse (inférieure aux limites du DTU 21.4)

**Point de congélation** : -25°C

**Conservation** : 1 an en emballage d'origine fermé

(Pour plus de renseignements se référer au §9 de la fiche de données de sécurité).

## 6. SECURITE D'EMPLOI

- Consulter la Fiche de Données de Sécurité produit sur [www.quickfds.fr](http://www.quickfds.fr).
- Ne doit pas être utilisé dans les bétons précontraints et planchers chauffants.
- Entreposer à basse température. Pur, peut geler, après dégel, il retrouve ses qualités.

Les renseignements fournis par la présente Fiche Technique sont donnés de bonne foi, à titre indicatif. Ils ne sauraient en aucun cas induire une garantie de notre part, ni engager notre responsabilité lors de l'utilisation de nos produits. Cette Fiche Technique annule et remplace toutes les versions antérieures. Compagnie France Chimie se réserve le droit d'apporter toute modification à ses produits et à cette fiche technique sans avis préalable. Notre clientèle voudra bien s'assurer, avant toute mise en œuvre, que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente qui prendrait en compte des données techniques nouvelles.

**Produit exclusivement réservé à un usage professionnel.**

**COMPAGNIE FRANCE CHIMIE**

42/44 rue Georges Besse – 63100 CLERMONT-FERRAND – Tél. 04 73 14 40 40

Fax 04 73 14 40 44 - Site web : [www.dorthz.com](http://www.dorthz.com)

SAS au capital de 1 000 000 € - Siren 408 948 834 R.C.S Clermont-Ferrand – Code APE 2059

